VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 92 915 — Cour Civile de District—Succession de Coligro Coltraro et Epouse — COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julie, Ilet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades, à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Coligro Coltraro et épouse, dossier No 92 915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Julie et Delord, Baronne et Dryades, désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine vingt-six pieds de face à la rue Julie, vingt-six pieds dans le fond sur une ligne de quinze pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, due une année après la date à sept pour cent par an d'intérêt, garantie par les clauses de lien de vendeur et hypothèque, que vous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jeff. Jeff. C. Wenck, notaire et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans l'affaire ci-dessus intitulée en moins de vingt jours de la date de l'adjudication si oui ou non il a l'intention d'accepter le titre et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps sou dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi, sur le prix d'achat, ledit dépôt devant être sans intérêt, l'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
20 oct—29 23 30—nov 6 13 20 22

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94 137—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 oct 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 du dit Ilet sur le plan de Cormary, le 18 septembre 1846, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 85 pieds à partir de la ligne de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12 et 85 pieds 2 pouces sur une autre ligne de séparation du lot No 14.

Conditions—Comptant. Les frais de l'acte de vente pardevant Robt. E. Boer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs

E. M. Robbert, avocat.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant les Nos 2736 et 2738 Place Belmont, entre la rue Magnolia et l'avenue Clairborne.

Frank B. Twomey vs Joseph Bischow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94,899 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No vingt-trois, dans l'Ilet W, borné par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis annexé, signé par L. Darcy, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
4 nov—4 11 18 25—déc 2 8

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, et vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Div. E, nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, Ilet borné par les rues Howard, Erato, Clio et Freret, désignée par la lettre X sur un arpentage fait par G. De Armas, voyer, le 21 octobre 1910, et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 120 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigue à une allée de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lai, l'enchérisseur, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FRED A. A. D.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
914 rue Gravier, près Baronne.
20 oct—30—nov 6 13 20 27

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons terrains propres à y bâtir rue Joseph, entre Freret et Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de Bernard Sing, No 94 747, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro indiqué plus haut, daté du 10 octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent en vacances, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Encan, 311 rue Baronne:

Deux certaines terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros cinq et six du carré No 612, borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et A. Robertson, sur un plan du lit carré dressé par S. G. Del Isle, voyer, daté du 6 juin 1896, une copie certifiée duquel est annexée à un acte passé pardevant B. Ory, notaire le 7 mai 1899. D'après ledit plan, ladite terrain mesurant trente pieds trois pouces de façade rue Joseph sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a garanti par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement sur ces paiements remis l'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et des taxes pour l'année 1910 et les dépenses de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication entre les mains de

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co.

Lyle Saxon, avocat du demandeur.
Fred C. Marks, avocat de la défenderesse.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 15

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété abandonnée en vertu de la loi 32 de 1904

Amendée par la loi 10 de 1910

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police, je vendrai le JEUDI, 10 novembre 1910, à 10 h. A. M., à la Maison de Police de la Police, située à l'angle Tonti et de la Place Crimeaux, les suivantes objets abandonnés appartenant de Voleurs inconnus, toutes bicyclettes, cordes, chaînes, bouilloires en cuivre, haches, couteaux, etc.

Conditions—Comptant. Pas de limite.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.
29 oct—29 30—nov 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Hessie Daze Noel Beauvais et als. No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 92,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet numéro Quinze du Faubourg Burbeville, borné par les rues Annonciation (autrefois Preston), Webster et Laurel (autrefois Market) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pillié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910, pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de la s'étendant vers la rue Webster mesurant trente et un pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot, lettre A, est composé du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894, par le numéro douze et d'une petite portion du contigue audit lot numéro douze de lot désigne sur ledit devis par le numéro treize dudit lot.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionnés, désigné sur ledit plan de Edgar Pillié, voyer, annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé de la plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé devant Joseph D. Taylor, le 18 juin 1894, par le No treize dudit Ilet.

Troisième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu sous le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pillié, voyer, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910, pour référence plus ledit numéro quatorze et assis sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 18 juin 1894, lequel dit lot mesurant trente-deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent soixante pieds onze pouces entre lignes parallèles, ledit lot Numéro Quatorze est contigu au lot lettre B ci-dessus décrit.

Les améliorations comprenant un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les frais et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910, et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et payés par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Grinage, notaire.

G. G. Krenenberger, avocat.
21 oct—21 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT

ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par lad. Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Baudemaie, ancien notaire le 16 juillet 1847, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprenant un cottage simple élevée de terre connue comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-bassement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 5 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.
15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeurs améliorées du Septième District

No — rue Monroe.

Entre les rues Cohn et Hickory

Et No 8529 rue Hickory, entre les rues Louisiana et Joliet

James T. Nix vs Roman J. Gilbert

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,234. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Un certain lot de terre situé dans le Septième district de cette ville, dans l'Ilet No 210 borné par les rues Louisiana, Joliet, Septième maintenant Hickory et Cohn, lot et ligne désigné par le No 11, et mesurant 20 pieds à la rue Hickory sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John D. Nix et Robin A. Tichenor, avocats pour le demandeur.
8 oct—8 9 14 21 23—nov 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 2415 rue Phillip, entre les rues Howard et Freret.

Mutual Building and Homestead Association vs William Doran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans. — No 94,780 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Howard, Freret et Jackson et désignés par les Nos dix-huit et dix-neuf sur un plan dressé par J. H. Depoutily, architecte, daté du 12 novembre 1866 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour qu'on s'y réfère, lesquels lots se touchent et mesurent comme suit: lot No 18 mesurant vingt-sept pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent dix pieds sur la ligne vers la rue Howard le divisant du lot No vingt-sept pieds huit pouces quatre lignes de largeur sur la ligne à l'arrière séparant du lot No treize et ledit lot No dix-neuf mesure vingt-sept pieds neuf pouces deux lignes de face à ladite rue Philip sur une profondeur de cent dix pieds sur la ligne le divisant du lot dix-huit et cent douze pieds sur la ligne vers la rue Howard le divisant du lot No vingt sur ledit plan et ayant vingt-sept pieds huit pouces quatre lignes de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No vingt-quatre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pouces donc! Il ne Coûte que 15-6 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours

Prix local, $6.00 par express, $5.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteur seulement.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Editeurs
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale
coin de la rue Camp.
27 fevr

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, La.

En Gros CHARBON Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au bout de la rue Race. Téléphone Main 962
513-521 rue Quartier. Téléphone Main 331.
Rue Adams. Téléphone Up. 1890.

Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MORGAN.

CALE SECHE DE SECTION,
ALGER,
Téléphone Alger 29.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo

23 oct—10m—mar ven dim

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

we 3 jum—1

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

LE LAIT

LAROLA

DE BERTHAM

Conserve la peau, la maintient toujours fraiche et la preserve des gerçures et des irritations.

Excellent pour le teint.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore, entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Barre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Eléonore, Camp, Chestnut et State, désigné comme lot 6, sur un plan annexé à un acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, daté 8 avril 1896, et aussi désigné comme lot No 6, sur un plan par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1895, annexé à un acte pardevant John R. Legier, notaire daté du 17 décembre 1895, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour le demandeur.
8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Cours de la Ve C. J. Lockhart.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — Nos 44,873 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 8501 rue Cohn, dans le Septième District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties et etc. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Wm McL. Payseur, avocat pour le demandeur.
30 oct—30—nov 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfeiser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse

No 93 961-94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur, Grand ouverture de la raison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double, (grand terrain).
219-21 rue Olivier (Algers), Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3434-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 20 octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 26 me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 161, autrefois 71, borné par les rues Constance, Laurel, Delaronde et avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pillié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc., connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 20 et d'une portion du lot 21 dudit ilet, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3430-32 rue Constance et comprenant un cottage double avec 4 chambres, galerie, etc., de chaque côté, retiré de la banquette et il y a connexion d'eau et d'égout, loué $10.00 par mois de chaque côté.

3. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre M sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 21 dudit ilet, la dite portion de terre mesurant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant les No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trottoir et contenant galerie, 6 chambres, hangar connexion d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre F sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit ilet, ladite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et égale à la rue Delashaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3424-40 rue Constance et comprenant un cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, office, hangar, connexions d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La troisième, cinquième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfeiser par achat le 3 janvier 1867 enregistré en le livre des transferts de la Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit ilet, ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 2418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et louée $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 28 pieds 10 pouces de face à la rue Constance la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connexion d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfeiser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 300.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Collège, anciennement la rue Plaquemine, désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1210-12 rue Marengo et comprenant un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant retiré du trotteir, avec connexions d'eau et d'égout, etc., et se loue $11.50 par mois par côté. La huitième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfeiser, le 10 janvier 1862, Reg. C. O. B. H. Par. de Jeff. folio 442.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Constantinople, Chestnut et Colisée (autrefois Plaquemine), désigné comme lot 2, et mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 1105-07 rue Marengo et comprenant un cottage double retiré de la rue, et contenant 3 chambres, chambre de hangar, hangar au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et se loue $9.00 par mois de chaque côté. Ladite propriété a été acquise par Henry Donnenfeiser le 19 octobre 1881, Reg. C. O. B. 116, folio 40.

9. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilège y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 26 autrefois No 2, borné par les rues